



# Des mercis plein les poches visite de la ministre

du 15 octobre 2020

Le syndicat de site CGT appelait à 14h les agents à un rassemblement qui s'est ensuite dirigé vers l'avion de la ministre pour lui remettre notre motion de soutien aux personnels soignants aujourd'hui en lutte, pas seulement contre le covid, mais bien contre la casse de leur outil de travail.

Au titre de cette sollicitation, nous avons attiré l'attention de la ministre sur un recrutement exceptionnel et les salaires ainsi que sur la situation des apprentis : certains, qui parfois ne sont plus dans nos murs, n'ont pas perçu leur prime de vacation (2\*8h) sur la période mars/ mai.

**L'embauche** fut notre thématique prioritaire de la journée. Notre service à des difficultés de recrutement alors que les plans sociaux dans l'aéronautique se multiplient.

Lors de notre entrevue, seul le conseiller social était présent. Ce dernier nous a expliqué travailler sur la question de la perte de compétence notamment avec HOP MORLAIX. Cela passe notamment par des propositions de contrat de militaires. Si cela peut séduire les plus jeunes, pas sûr que ce type de contrat convienne aux plus expérimentés.

Pour notre organisation, il est déplorable de ne pas multiplier les moyens et proposer à l'échelon national un plan massif de recrutement pour tous ces futurs privés d'emploi du domaine aéro, tous statuts confondus. Le recrutement de fonctionnaires doit pouvoir être aussi sans concours ou à affectation définie en amont au moins à même hauteur que les recrutements de contractuels dans la même catégorie. Une éventuelle reprise d'ancienneté des ouvriers est à l'étude. Pour la CGT, la priorité est l'augmentation générale des salaires et le recrutement en groupe 7 n'est pas une solution.

**La prime APRS** est toujours en débat avec Bercy et l'élément bloquant reste les mesures catégorielles de cette année. Ces dernières consistaient à pérenniser les existantes et à en créer de nouvelles comme le passage au RIFSEEP de certains corps. Une enveloppe pour les agents contractuels et la revalorisation de la prime de rendement des ouvriers de l'état, budgétisée à hauteur de 0.5M€/an. L'attribution de cette prime sera encore débattue avec Bercy pour l'an prochain.

**Travaux insalubres** : nous avons attiré l'attention du conseiller au sujet de la non validation de certaines années compte-tenu de la suppression de certaines professions dans l'évolution de la réglementation. Pour la CGT, ce qui est acquis est non négociable.

Syndicat CGT de l'AIA de Clermont-Ferrand

Tel : 04-73-42-43-46 ou 57-02 - E-mail : aiacf@cgt63.fr -- site internet : [www.cgt63.fr/aiacf](http://www.cgt63.fr/aiacf)

Facebook : @jcgtaiacf – Twitter : @CGT\_AIACF – Store : CGTAIAppli

Cela doit se traduire dans les récapitulatifs de la validation annuelle des TI et non l'année précédant le départ en retraite.

**Pour les ICT TCT**, les effectifs croissants nous permettent de prendre petit à petit la main. Le conseiller social a précisé sa volonté de laisser la main au SIAé pour gérer sa politique salariale en matière d'ICT et TCT. Pour la CGT comme pour le conseiller social on ne peut plus laisser des TCT au même groupe pendant 15 ans. C'est un non-sens en terme de déroulement de carrière. Là est la précarité de ce « statut ». Gage à eux d'agir rapidement en ce sens.

**Compte de commerce** : ce système budgétaire étant inscrit dans la LOLF, pour le conseiller social, pas besoin de rajouter une loi sur une loi. Il y a donc une volonté de pérenniser ce système en opposition au rapport CHABBERT (passage en EPIC ou SA) de 2018 que nous avons combattu.

En l'absence du conseiller aux affaires industrielles, certaines questions restent en suspens sur, notamment:

la volonté d'attribuer une nouvelle charge à TOUL/PHALSBOURG ,  
l'attribution d'une potentielle charge relative au C130J,  
la reprise de charge liée à de la sous traitance de charge pluriannuelle,

**Pour l'entretien entre la ministre et les représentants des OS**, cela s'est fait dans un couloir du bâtiment 53, debout, quelques minutes à peine. Le secrétaire général de la CGT s'est exprimé sur l'implication budgétaire de l'Etat au sein des investissements du SIAé, gage de nouvelles charges et donc d'emplois. Sa réponse, évasive, fut qu'avec notre nouveau directeur central un projet industriel sur le moyen terme devait être bâti.

Nous dénonçons également le manque de clairvoyance quand il s'agit d'exporter des armes et que seul le critère industriel compte aux yeux des membres du cabinet ministériel. La paix dans le monde a du souci à se faire avec ceux qui, portant des œillères en billet, n'ont pas perçu l'instabilité géopolitique aux portes de l'Europe. Cette attitude de VRP de la mort ne nous permettra pas bien longtemps d'être à l'abri d'attaques, que ce soit en Opex ou sur notre territoire.

Dit et répété de Balard à rue Saint Dominique jusqu'à l'assemblée nationale, si le conseiller social ne devait retenir qu'une seule chose de nos échanges :

**les armes ne sont pas des marchandises.**

Triste état des lieux d'un dialogue social poussif où c'est finalement la petite prime qui occupe les esprits de certains masquant ainsi la bérézina de l'emploi dans l'aéronautique.

**Pour la CGT, l'Etat et particulièrement un employeur d'ampleur comme le MINARM doivent prendre leur responsabilité et s'organiser pour que notre société ne compte pas 20 000 demandeurs d'emploi à compétence aéronautique d'ici peu.**

*Clermont-Ferrand, le 15 octobre 2020*

**Syndicat CGT de l'AIA de Clermont-Ferrand**

Tel : 04-73-42-43-46 ou 57-02 - E-mail : [aiacf@cgt63.fr](mailto:aiacf@cgt63.fr) -- site internet : [www.cgt63.fr/aiacf](http://www.cgt63.fr/aiacf)

Facebook : @jcgtaiacf – Twitter : @CGT\_AIACF – Store : CGTAIAppli



Le 15 octobre 2020

## MOTION

A madame la Ministre des armées  
Sous-couvert du Directeur Central  
Sous couvert des chefs d'établissement

Madame la ministre,

Aujourd'hui 15 octobre, les salariés du SIAé sont mobilisés pour soutenir l'action des professionnels de santé mais aussi pour porter les revendications des personnels de notre service.

La crise sanitaire que nous traversons met en lumière les politiques publiques de santé qui ont pour objectif de confier au capital notre système. Tous les professionnels se sont mobilisés depuis plus d'un an pour obtenir de meilleures conditions de travail, de meilleurs salaires et l'embauche dans tous les métiers. Le projet SEGUR, validé par certaines organisations, n'aura réglé qu'une part infime de ces difficultés qui perdurent allant même jusqu'à oublier certaines professions de la santé. Malgré la fermeture d'hôpitaux et la suppression de postes, le service de santé des armées a montré aussi toute son utilité pendant la crise sanitaire. Le manque cruel de médecins et d'infirmières au sein de la médecine du travail n'a pu jouer totalement son rôle au service des salariés. Le SSA/2020, outil pour soi-disant pérenniser le SSA n'est qu'une réforme pour laminer le service.

Madame la ministre, dans le budget 2020/2021 de la loi de programmation militaire, vous prévoyez encore 5 milliards pour le nucléaire, or ce ne sont pas des bombes de destruction massive que nous avons besoin mais d'hôpitaux et de personnels soignants et d'une armée dimensionnée pour répondre aux besoins de la population. Si c'est le poids de la France sur la scène internationale qui vous inquiète tant, sachez qu'il ne se mesure pas à son nombre d'ogives mais bien plus par sa capacité à sauver sa population !

Le personnel du SIAé n'échappe pas non plus à ces politiques d'austérité, avec toujours plus d'externalisations, toujours plus de contractuels, des salaires gelés depuis 2010 et fin 2019, le projet d'une réforme des retraites.

**Ce monde d'après peut et doit se concrétiser par des mesures fortes et une réelle volonté d'un changement de politique en faveur des agents.**

La CGT et les personnels rassemblés ce jour exigent :

**Pour le SSA :**

La réouverture du Val de Grace.

L'arrêt de la fermeture de Robert Picqué.

Le recrutement massif de personnels à statut et pérennisation de tous les établissements.

**Pour le SIAé :**

- Le dégel du point d'indice.
- L'augmentation générale des salaires des agents contractuels et une embauche au statut correspondant pour ceux qui le souhaitent.
- Le retour des BSO avec une augmentation de 300 euros.
- La suppression des abattements de zone et une indemnité de résidence au maximum pour tous.
- Une retraite à taux plein à 60 ans avec un départ anticipé à 55 ans au titre des travaux insalubres.
- La réouverture de nos écoles de formation.
- L'attribution au SIAé du MCO de tous les aéronefs qui équipent et équiperont nos armées ainsi que leur déconstruction.

**Syndicat C.G.T**  
du site de L'A.I.A de Clermont Fd  
107, Avenue du Brezet  
63028 CLERMONT-FD